



Clohars-Carnoët, le 1^{er} octobre 2021

Chères adhérentes, chers adhérents,

Nous vous donnons des nouvelles de l'action de DCE sur le sentier côtier de Doëlan.

Vous savez sûrement que la pétition lancée par DCE a rencontré un grand succès avec plus de 6 300 signatures ; près de 5 800 sur mesopinions.com et plus de 500 sur papier. Cela montre l'intérêt de beaucoup de monde pour un petit bout de sentier plein de charme.

Sur le blog de l'association, vous pouvez trouver un article du Télégramme faisant le point sur le sentier côtier de Doëlan au 12 août, <http://association-dce29360.over-blog.com/2021/08/article-du-telegramme-du-12-aout-sur-le-sentier-cotier-de-doelan.html>.

Depuis, des contacts ont été pris avec la municipalité et une réunion est programmée pour la 2^{ème} semaine des vacances de la Toussaint en présence aussi de Quimperlé Communauté et de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

Nous avons noté positivement que le muret près de la maison Groult avait été enduit et peint et que les morceaux de fer à béton qui dépassaient sur le sentier côtier de Doëlan avaient été retirés. Ces piquets pouvaient être une source d'accident. Un adhérent de DCE les avait peints en rouge pour les signaler aux promeneurs.

Concernant les alentours de la maison Groult,

Lors de la réunion à venir, nous voudrions savoir où en est la demande de subvention faite en avril dernier dans le cadre de « France vue sur mer » et connaître les travaux envisagés.

Les barrières proches de la maison Groult ont été retirées et cela se comprend compte tenu de leur ancrage peu sécurisé mais, pour les enfants, il y a un danger potentiel. Il y a peut-être quelque chose à faire.

Concernant le sentier sous « Les Trois Mâts »,

DCE pense qu'il est important de restaurer cette partie de sentier et, d'ailleurs, la liste conduite par Mr le Maire s'y engageait dans son programme électoral :

► La restauration du **sentier côtier** à Doëlan (**Ker Simon**) fera l'objet d'une étude, et un financement participatif, en lien avec les associations environnementales, sera proposé.

Plusieurs solutions sont envisageables. Le mur sous le restaurant pourrait être restauré et des barrières posées. Une alternative serait de poser une passerelle en bois sur les derniers 25 mètres.

Nous voudrions qu'une demande de subvention soit instruite comme pour la maison Groult auprès de « France vue sur mer ».

Nous allons proposer un chantier participatif si cela est possible et un éventuel appel public à l'épargne pour financer une partie de la restauration du sentier.

Le passage sous l'ancien hôtel pourrait faire l'objet d'une restauration. Ce pourrait être le lieu d'une exposition permanente de photos, agrémenté de textes, évoquant l'histoire du port.

Sans lien avec le sentier côtier, nous notons très positivement dans le projet de PLUi, le désenclavement de la maison derrière le lotissement de Kerdoalen tout en interdisant aux véhicules le sentier qui part de la Chapelle. C'est un grand pas pour sécuriser les chemins creux et leur charme et nous saluons cette proposition comme il se doit.

Nous vous tiendrons au courant de la rencontre prévue à la mairie de Clohars-Carnoët

Le Conseil d'Administration de DCE